
Admission à la barre de plusieurs sections de Paris, venues applaudir à l'énergie, à la sagesse et au courage de la Convention, lors de la séance du 12 thermidor an II (30 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Admission à la barre de plusieurs sections de Paris, venues applaudir à l'énergie, à la sagesse et au courage de la Convention, lors de la séance du 12 thermidor an II (30 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 656-657;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24689_t1_0656_0000_12

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Le président répond; l'insertion des différentes adresses au bulletin est ordonnée, et la Convention admet successivement ces corps militaires à défilé dans son sein.

L'un des vétérans invalides présente à la Convention Jean-René Libre, son fils, âgé de 25 ans, entré comme élève aux ci-devant Gardes-Françaises à l'âge de 12 ans, et ayant fait toutes les campagnes de la guerre de la liberté; ce brave défenseur de la patrie porte l'empreinte de sa valeur et de son courage par 18 cicatrices honorables des blessures qu'il a reçues dans différents combats, dont 4 au corps, et 14 à la tête.

Ce valeureux militaire est admis aux honneurs de la séance, et le comité militaire chargé de pourvoir à son avancement (1).

5

Les élèves de la patrie sont admis à la barre : ils mêlent leur foible voix aux applaudissemens universels sur le prompt châtimé des conspirateurs; ces enfans intéressans, précédemment livrés aux soins d'une municipalité perfide, invoquent la protection spéciale de la Convention nationale; ils sont admis à défilé dans son sein (2).

[s.d.] (3).

L'ORATEUR :

L'air de la liberté se purifie au milieu des orages, et c'est surtout dans cette Auguste assemblée que les bons citoyens aiment à venir le respirer.

Conducteur des élèves de la Patrie[,] qu'il m'est doux de présenter au milieu de vous ces jeunes enfans qui doivent régénérer un jour la terre des hommes libres, lorsque votre sagesse et votre fermeté en auront fait disparaître les traîtres et les conspirateurs. Quels sont donc tes destins, o France, o république, et quel heureux génie ne cesse point de veiller à ta gloire et à ta conservation. menacée de tous les maux, attaquée par tous les crimes, tu sors de tous les dangers plus forte et plus redoutable que jamais. tu rejettes de ton sein tous les forfaits, pour n'y conserver que les vertus.

Et vous, prudens législateurs[,] puissions-nous vous devoir enfin des jours plus heureux, que n'ensanglanteront plus les cruautés et les complots des cromwels modernes, qui n'ont, hélas, été que trop tardifs à démasquer. Prenés maintenant sous votre protection ces enfans, précédemment livrés aux soins

(1) P.V., XLII, 270. J.S. Culottes, n° 532; M.U., XLII, 201.

(2) P.V., XLII, 270.

(3) C 314, pl. 1258, p. 28. Mention in J.S. Culottes, n° 532; M.U., XLII, 219; J. Sablier, n° 1470.

d'une municipalité perfide, et dont l'âge et les besoins appellent les bienfaits des pères de la Patrie.

DERMAGNY

Insertion de l'adresse au bulletin.

6

Les grenadiers-gendarmes servant près la Convention nationale viennent la féliciter d'avoir encore une fois sauvé la patrie; ils protestent que tant qu'il restera un seul d'entre eux, il fera un rempart de son corps à la représentation nationale, et que les poignards des assassins ne pourront l'atteindre qu'après les avoir percés eux-mêmes.

Mention honorable, insertion de l'adresse au bulletin. Les grenadiers-gendarmes sont admis à défilé dans le sein de la Convention (1).

[L'orateur de la députation] (2).

Citoyens Représentans du Peuple

Nous venons vous féliciter d'avoir encore une fois sauvé la patrie. Soyez surs, Citoyens Représentans, que, tant qu'il restera un de nous, il vous fera un rempart de son corps, et que les poignards des assassins ne pourront vous atteindre qu'après nous avoir percé nous-mêmes.

Depuis le commencement de la Révolution, toujours attachés à la Représentation Nationale, c'est elle seule que nous prenons pour guide, et jamais aucune faction ne parviendra à nous égarer; La Représentation Nationale est impérissable comme la République une et indivisible; Elle s'affermira malgré les dominateurs, et les malveillans, et nous Jouirons dans peu du bonheur que procurent la Liberté, et l'Egalité.

Vive la République et la Représentation Nationale, A bas les factieux, et les dominateurs.

BONNABRE (?) (cap^e Comin^{dt}).

7

Les sections de Paris; savoir, celle de Brutus^a, des Piques^b, de l'Unité^c, de la Montagne^d, de Chalier^e, du fauxbourg du Nord avec ses comités civil et révolutionnaire^f, du Bonnet Rouge^g, de la Fontaine de Grenelle^h, de Guillaume Tellⁱ, du Finistère^j, de la Rue de Montreuil^k, des Droits de l'Homme^l, des Sans-Culottes^m, de Popincourt, avec ses autorités constituéesⁿ, de Poissonnière^o, de Bon-Conseil^p, des Marchés^q, des Gardes-Françaises^r et du Museum^s, se présentent successivement en masse; elles applaudissent à l'énergie, à la sagesse et au sublime courage de la Convention nationale, qui vient de triompher de la plus affreuse conspiration, et de délivrer le peuple

(1) P.V., XLII, 270. Mention in F.S.P., n° 391; M.U., XLII, 202.

(2) C 314, pl. 1258, p. 14.

d'un tyran qui, sous le masque d'un ardent patriotisme, et de cinq années d'une hypocrite et perfide popularité, vouloit avec ses complices, secondés par une commune rivale et conspiratrice, substituer au gouvernement le plus juste et le plus sage celui des Cromwel et des Catilina; elles jurent d'être sans cesse en garde contre les fausses vertus de tous ceux qui oseroient tendre à la domination, de consacrer uniquement leur amour et leur attachement à la chose publique, et jamais aux hommes, et de rester inviolablement unis à la représentation nationale (1).

a

[12 therm. II] (2)

Citoyens Représentans

Les Citoyens de la section de Brutus, amis sincères de la liberté et de l'Égalité, Constamment fidèles à leurs devoirs, au premier bruit des nouveaux dangers de la Patrie occasionnés par une commune scélérate et conspiratrice, vous ont fait assurer de leur respect, et de leur inviolable attachement.

ils viennent aujourd'hui vous féliciter, et vous réitérer l'assurance de leur reconnoissance si justement due à vos vertus et à votre courage.

Continués, représentans, à surveiller les contre-révolutionnaires, quelques masques qu'ils prennent. Le peuple vous aidera dans cette surveillance, car il ne veut plus être la dupe de ces patriotes hypocrites qui ne feignent d'aimer la liberté que pour mieux l'assassiner.

oui, Représentans, les citoyens de la section de Brutus n'ont les yeux que sur la Convention Nationale. Elle est pour eux le miroir ardent qui enflame leurs cœurs du saint amour de la Liberté; Elle seule dirigera toujours leurs actions, et avec elle ils périront ou ils triompheront pour la République une et indivisible.

A. RICHARD (*Secrét.*), VACASSY (*V^e Secrét.*), J. BEDEL (*V^e Présid.*).

b

[s.d.] (3)

Pères et Représentans du Peuple.

La Convention nationale a décrété que les sections de Paris n'avaient jamais cessé de bien mériter de la patrie, et les sections de Paris viennent ici proclamer que la Convention nationale a mérité de la nature entière, en la purgeant des monstres qui en étaient le fléau; La section des Picques en masse vient vous féliciter de l'énergie que vous avez déployée, dans les dernières journées orageuses, où vous avez combattu le crime avec les armes de la justice et de la vertu; aussi, la victoire n'a pas été

douteuse, Vous avez puni le scélérat qui escroqua nos suffrages pour devenir électeur, et n'en remercia autrement la section, qu'en la traitant toute entière d'assassin; Oui, nous vous le jurons, nous serons les assassins de ceux qui, comme lui, voudront s'élever au-dessus de la loi et des citoyens, et seront tenté d'imiter ce moderne Catilina ou son digne général qui se distingua d'abord par le vol et le bris de scellés;

Nous le serons des traitres, qui voudraient marcher sur les traces de cette commune usurpatrice, rebelle, et contre-révolutionnaire.

Continuez, Législateurs, continuez vos glorieux travaux; le peuple sera toujours debout, pour exécuter vos décrets; nous avions fait serment de vous faire un rempart de nos corps, et nous n'avons point été parjures; vous avez autant de défenseurs qu'il existe de vrais français; Achevez votre ouvrage; il sera couronné par les bénédictions du peuple; la postérité vous élèvera des temples; nous et nos neveux ne cesserons de répéter: Gloire immortelle à la Convention, Vive à jamais ses illustres travaux; Vive la République une et indivisible, Vive la Convention nationale, Vive tous les bons français, Périront tous les tyrans.

GOULLIER (*présid. de l'ass^{ée} g^{ale}*).

[Applaudissements].

c

[s.d.] (1)

Représentans du Peuple

Les monstres qui caressoient le peuple pour l'opprimer, ne parloient que de vertus, pour mieux cacher leurs crimes, abatoient, disoient-ils, la tyrannie pour usurper eux-même la souveraineté du peuple; ces républicains de paroles, et, dans le fond du cœur, infames royalistes, ces hommes de boue, ces assassins du bonheur du genre humain, ces scélérats enfin, qu'on ne peut nommer, sans frémir d'horreur et d'indignation, sont donc enfin connus; le soleil qui a vu leurs crimes, n'a pas vu finir sa course sans éclairer aussi leur supplice; fidels mandataires du Peuple! au lieu de la mort qu'ils vous préparoient, vous avez déjà reçu pour prix de votre courage, de votre énergie, de votre constance inébranlable, le faisceau de la reconnoissance publique. oui vous êtes à juste titre les Pères, les sauveurs de la patrie; vous avez bien mérité d'elle et du monde entier; C'est à présent qu'on doit connoître l'esprit public, les fidèles Sections de Paris, et si jamais on pourra leur faire perdre cette liberté, qu'elles ont conquise par 6 années de travaux, de sacrifices et de privations; Cette perfide et infame Commune de Paris, en faisant sonner son tocsin, sonnoit elle-même son arrêt de mort et celui de tous les tyrans; qu'ils expient donc tous, tels qu'ils soient, leurs forfaits; La nature entière en deviendra plus pure, tous les méchants pèsent sur la terre; qu'ils soient anéantis! les fruits de l'arbre de la Liberté seront de meilleure qualité; rien n'altérera plus leur maturité

(1) P. V., XLII, 271.

(2) C 314, pl. 1258, p. 6. Mention dans F.S.P., n° 391; M.U., XLII, 201; J. Paris, n° 577.

(3) C 314, pl. 1258, p. 12. Mention dans F.S.P., n° 391; M.U., XLII, 201; J. Paris, n° 577.

(1) C 314, pl. 1258, p. 13. Mention dans F.S.P., n° 391; M.U., XLII, 202.